



La CSF d'Ille et Vilaine
Catalogue des formations 2022
www.csf-ud35.org

BIENVENUE DANS NOS FORMATIONS !

Les formations proposées dans ce catalogue* ont vocation à former les professionnels intervenants près des publics au sein des accueils collectifs de mineurs.

Si vous souhaitez une thématique qui ne figure pas dans ce catalogue ou si vous souhaitez adapter l'une d'entre elle pour votre structure, n'hésitez pas à nous contacter.

Ces formations sont mises en place pour permettre aux équipes d'avoir de nouveaux apports, de nouveaux outils et ainsi porter un nouveau regard et une nouvelle réflexion sur leur pratique.

*Conforme à la Loi n° 2005-102 du 11 février 2005, qui lutte pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Les formations proposées sont accessibles à tous, y compris aux personnes en situation de handicap.

Nous contacter :

La CSF d'Ille et Vilaine

3, square Ludovic Trarieux
35200 RENNES
Tel : 02 23 30 12 12
Fax : 02 23 30 12 13

coordination@csf-ud35.org

Numéro de déclaration : 53350714

Notre taux de satisfaction : 96 %



SOMMAIRE

Préalables	page 5
Diversifier ses projets d'animation	
Création et animation d'une structure de lecture	page 9
L'animation d'après-midi et soirées jeux	page 10
Les grands jeux et jeux de plein air	page 11
La mise en place d'un projet d'animation culturelle	page 12
Animation lecture avec les enfants et jeunes enfants	page 13
Création de spectacles	page 14
Améliorer l'accueil de publics spécifiques	
L'accueil du handicap en Accueil de Loisirs	page 17
Le public les 3-5 ans	page 18
L'animation d'une passerelle enfance-jeunesse	page 19
Enrichir le projet pédagogique	
La communication bienveillante en ALSH	page 23
L'organisation d'un séjour sous tente	page 24
L'aménagement de l'espace en ALSH	page 25
Les rythmes de vie en ALSH	page 26
Renforcer son rôle de directeur	
La construction collective d'un projet pédagogique	page 29
Le directeur et l'animation d'équipe	page 30
La réglementation en ACM	page 31
Bulletin d'inscription	page 32
Règlement intérieur des formations	page 33
Conditions Générales de Vente	page 38

PRÉALABLES

Nos intentions éducatives

Les orientations éducatives et pédagogiques de la CSF UD35 en matière de formation professionnelle continue traduisent notre volonté de répondre aux besoins et attentes des équipes locales et des territoires. Elles intègrent les buts, volontés et valeurs éducatives de l'association et également les aspirations éducatives des formateurs de notre organisme. Elles prennent en compte les spécificités collectives des stagiaires. Elles veulent aussi permettre à chaque stagiaire de trouver sa place dans la formation, et plus largement dans la structure d'accueil.

Ancrée dans l'éducation populaire, la CSF porte des conceptions sur l'être humain et sur les éléments nécessaires à son épanouissement.

Si la formation proposée à la CSF a pour objectif de former des individus aux problématiques liées à l'enfance, à la jeunesse, aux familles, elle s'inscrit dans une dimension globale des personnes. Elle s'appuie sur les réalités vécues par les stagiaires et doit favoriser les apprentissages exploitables dans la vie.

De « l'adulte acteur dans sa commune » à « l'enfant acteur de ses loisirs », il n'y a qu'une question d'échelle et d'objectif éducatif et ce même principe est mis en objectifs en direction des enfants.

Les principaux objectifs du projet éducatif départemental de la CSF sont les suivants :

- **Favoriser l'épanouissement de chaque individu** (enfant et adulte) en prenant en compte le bien être, le développement physique et intellectuel,
- **Participer à la construction de l'individu-citoyen** en offrant des structures à dimension humaine et conviviale où l'enfant est partie prenante dans l'organisation collective pour inventer, créer et expérimenter tout en s'amusant,
- **Contribuer à l'enrichissement de l'esprit créatif** en proposant des activités éducatives artistiques et culturelles,
- **Aider au développement de l'enfant** en étant à l'écoute de ses besoins, en prenant en compte les rythmes biologiques dans l'organisation de la journée, du séjour,
- **Encourager la socialisation de l'enfant** en proposant des lieux d'accueil adaptés à chaque tranche d'âge,
- **Favoriser le vivre ensemble, l'entraide, la tolérance, la coopération et le respect de l'autre, de l'environnement** en s'appuyant sur le vécu, les savoirs-faire et savoirs-être de chaque enfant et chaque jeune,
- **Encourager l'apprentissage de l'autonomie et de la responsabilité individuelle et collective** en permettant aux enfants et aux jeunes d'être « auteurs » et « acteurs » de leurs temps libres et non simples consommateurs,
- **Permettre une co-éducation permanente** où parents, animateurs, éducateurs de jeunes enfants, assistantes maternelles et enfants sont partie prenante des objectifs en proposant des temps de concertation et d'échange.

Nos méthodes de formations

Les méthodes sont fixées par la CSF, elles constituent un cadre à la fois éthique et technique pour les formateurs allant dans le sens des valeurs de la CSF.

Les mises en œuvre pédagogiques sont la manière dont les formateurs vont organiser un temps

de formation. Ces techniques peuvent évoluer pour chaque formation selon le groupe de stagiaires et le formateur ou l'équipe de formateurs.

Les 4 fondamentaux de la formation à la CSF



Les mises en œuvre concrètes

- Considérer chaque stagiaire comme un individu avec ses propres références,
- Positiver la critique et encourager les stagiaires,
- Permettre aux stagiaires d'être en situation pratique de réflexion et de création,
- Mettre en place un cadre et des méthodes sécurisantes pour favoriser l'expérimentation et l'autonomie,
- Contribuer au développement d'un climat de convivialité de dynamisme et de confiance,
- Être en cohérence avec ce que l'on attend des stagiaires (équipe, référent...),
- Associer les stagiaires à l'évaluation de leur formation et les informer sur les modalités et critères retenus.

Les compétences générales développées chez les stagiaires

Nous souhaitons que les stagiaires puissent partager les objectifs définis ci-dessus, mais qu'ils soient également acteurs et moteurs dans les projets développés au sein des structures.

De plus, sans pour autant uniformiser un « profil-type », l'association attend des animateurs et des professionnels la volonté de s'inscrire dans une démarche de travail d'équipe, avec des contraintes de sécurité.

Dans le cadre de ses formations, la CSF d'Ille et Vilaine cherche à développer plus particulièrement les compétences suivantes chez les stagiaires :

- Qualité d'écoute, esprit critique et acceptation de la critique,
- Sens relationnel,
- Travail en équipe et communication avec les parents, les bénévoles et les enfants,
- Capacité à assurer la sécurité physique et affective des enfants,
- Connaissance de la législation,
- Connaissance du public concerné,
- Capacités à privilégier le faire avec (et non le faire pour),
- Capacité à valoriser et partager ses propres envies, savoirs, ses techniques, son individualité et chercher à le développer,
- Dynamisme et curiosité, prise d'initiative,
- Respect des adultes, des enfants, de la famille, de l'environnement socio-familial, la culture et les différences.

A close-up photograph of a hand holding a blue paintbrush. The brush is positioned over a dark, textured surface, likely a canvas or piece of fabric, which is partially visible in the lower-left corner. The background is a soft, out-of-focus light blue and white, suggesting an outdoor or brightly lit indoor setting. The overall mood is creative and artistic.

**DIVERSIFIER
SES PROJETS D'ANIMATION**

CRÉATION ET ANIMATION D'UNE STRUCTURE DE LECTURE

La lecture, une activité trop souvent délaissée dans les accueils de loisirs ! Pourtant les enjeux de cette activité sont essentiels pour le développement de l'enfant. Créer et animer une structure de lecture permet de se doter d'un nouvel outil d'animation au sein de son Accueil de Loisirs. Elle permet de créer un espace spécifique et dédié dans le lieu d'accueil. Elle offre un outil ludique favorisant la lecture chez l'enfant.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Découvrir le livre en tant qu'outil d'animation
- Susciter l'envie et l'intérêt des enfants et des familles autour du projet lecture
- Être en mesure de construire un projet d'animation lecture
- Développer ses connaissances dans le domaine du livre de la lecture et des partenariats possibles
- Découvrir des outils innovants à faire vivre en ALSH

PROGRAMME ET CONTENUS

- Expérimentation et analyse de plusieurs animations lecture
- Appropriation de contenus (auteurs, livres) pour des lectures animées
- Présentation et découverte d'une structure de lecture et ses outils
- Réflexion collective sur la mise en place d'un projet d'animation autour d'une structure de lecture

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Séances de formation sur site professionnel | <input type="checkbox"/> Séances de formation en salle |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossiers techniques remis aux stagiaires | <input type="checkbox"/> Études de cas concrets |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposés théoriques | <input checked="" type="checkbox"/> Rencontre avec professionnel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Jeux de rôles | <input type="checkbox"/> Paper-board |

SUIVI ET ÉVALUATION

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Questions orales ou écrites (QCM) | <input type="checkbox"/> Dossier à réaliser |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mises en situation | <input type="checkbox"/> Entretien avec jury professionnel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Fiches d'évaluation | <input checked="" type="checkbox"/> Outils à fabriquer |

MODALITÉS DIVERSES



16 heures
(2 journées)



800 euros



Formateur CSF
et professionnel
intervenant



Animateurs
Directeurs
ALSH



Aucun



Formation
sur site



A déterminer

L'ANIMATION D'APRÈS-MIDI ET SOIRÉES JEUX

L'organisation de temps d'animation à destination des familles permettent de créer du lien au sein d'une commune. Ils favorisent le vivre ensemble et permettent aux parents et enfants d'entretenir et développer les liens. A travers cette formation, il s'agira de découvrir la pédagogie liée à la transmission de jeux, et d'acquérir les clés permettant de mettre en place des temps d'animation conviviaux et réussis.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Être capable de proposer des temps de rencontre et d'échanges conviviaux entre et au sein des familles
- Être capable de faire découvrir ou redécouvrir le plaisir de jouer, y prendre plaisir, trouver des sourires
- Envisager l'accueil de loisirs comme un levier pour le lien social et l'animation de la commune ou du quartier

PROGRAMME ET CONTENUS

- Découverte de jeux de société
- Sensibilisation à l'intérêt pour l'enfant et la famille des types de jeux
- Principes pédagogiques d'une animation de jeu
- Construction d'une ambiance, d'un thème à partir de jeux de société
- Apport d'outils et de ressources pour l'organisation d'un temps dédié

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Séances de formation sur site professionnel | <input type="checkbox"/> Séances de formation en salle |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossiers techniques remis aux stagiaires | <input checked="" type="checkbox"/> Études de cas concrets |
| <input type="checkbox"/> Exposés théoriques | <input checked="" type="checkbox"/> Rencontre avec professionnel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Jeux de rôles | <input type="checkbox"/> Paper-board |

SUIVI ET ÉVALUATION

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Questions orales ou écrites (QCM) | <input type="checkbox"/> Dossier à réaliser |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mises en situation | <input type="checkbox"/> Entretien avec jury professionnel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Fiches d'évaluation | <input type="checkbox"/> Outils à fabriquer |

MODALITÉS DIVERSES



8 heures
(1 journée)



400 euros



Formateur CSF
et professionnel
intervenant



Animateurs
Directeurs
ALSH



Aucun



Formation
sur site



A déterminer

LES GRANDS JEUX ET JEUX DE PLEIN AIR

Les grands jeux et jeux de plein air sont des activités incontournables des Accueils de Loisirs. Certains jeux se jouent en individuel alors que d'autres se jouent en équipe. Dans cette formation, vous retrouverez un tas d'idées de jeux d'animation de plein air, dont des grands classiques de l'animation revisités.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Développer sa créativité dans l'organisation des grands jeux et jeux plein air
- Comprendre et connaître les enjeux liés à l'organisation de grands jeux
- Savoir développer un imaginaire sur un temps d'animation long

PROGRAMME ET CONTENUS

- Apports d'outils et de techniques pour l'organisation de grands jeux
- Les différents types de grands jeux et les techniques et astuces pour les mettre en place et les analyser
- Réflexion à l'intégration de grands jeux et de jeux de plein air dans les projets d'animation et les projets pédagogiques de la structure
- La sécurité et les points de vigilance dans ce type d'animation

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Séances de formation sur site professionnel | <input type="checkbox"/> Séances de formation en salle |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossiers techniques remis aux stagiaires | <input type="checkbox"/> Études de cas concrets |
| <input type="checkbox"/> Exposés théoriques | <input type="checkbox"/> Rencontre avec professionnel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Jeux de rôles | <input type="checkbox"/> Paper-board |

SUIVI ET ÉVALUATION

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Questions orales ou écrites (QCM) | <input type="checkbox"/> Dossier à réaliser |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mises en situation | <input type="checkbox"/> Entretien avec jury professionnel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Fiches d'évaluation | <input type="checkbox"/> Outils à fabriquer |

MODALITÉS DIVERSES



8 heures
(1 journée)



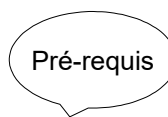
400 euros



Formateur CSF



Animateurs
Directeurs
ALSH



Aucun



Formation
sur site



A déterminer

LA MISE EN PLACE D'UN PROJET D'ANIMATION CULTURELLE

La culture, l'art, la musique contribuent au développement et à l'épanouissement de l'enfant. Les accueils de loisirs participent à la découverte ou l'éducation culturelle, artistique en proposant des animations visant à s'initier à des pratiques artistiques, à favoriser la fréquentation de lieux culturels. Cette formation peut être abordée de façon générale ou déclinée suivant une thématique ou une technique spécifique (photographie, arts plastiques, cirque, théâtre) en fonction des projets développées par les structures.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Concevoir des projets culturels, artistiques inscrits dans la durée ou ponctuels
- S'impliquer dans un travail d'équipe autour d'un projet d'animation culturelle ou/et artistique
- Appréhender les ressources culturelles et artistiques locales
- Sensibiliser les animateurs ou directeurs ALSH à diverses pratiques culturelles et artistiques
- Développer ses connaissances autour d'une technique

PROGRAMME ET CONTENUS

- Travail sur les représentations par rapport à la culture
- Echanges sur l'intérêt des animations, projets culturels et artistiques
- Partenariat : connaissance des différents acteurs institutionnels, des lieux culturels locaux.
- Méthodologie de projet
- Cadre légal et juridique (représentation, intervention d'un artiste)
- Rencontre avec des professionnels locaux : artistes, médiateur culturel

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Séances de formation sur site professionnel | <input type="checkbox"/> Séances de formation en salle |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossiers techniques remis aux stagiaires | <input checked="" type="checkbox"/> Études de cas concrets |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposés théoriques | <input checked="" type="checkbox"/> Rencontre avec professionnel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Jeux de rôles | <input type="checkbox"/> Paper-board |

SUIVI ET ÉVALUATION

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Questions orales ou écrites (QCM) | <input type="checkbox"/> Dossier à réaliser |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mises en situation | <input type="checkbox"/> Entretien avec jury professionnel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Fiches d'évaluation | <input checked="" type="checkbox"/> Outils à fabriquer |

MODALITÉS DIVERSES



2 jours
16h00



800 euros



Formateur CSF
et professionnel
intervenant



Animateurs
Directeurs
ALSH



Aucun



Formation
sur site



A déterminer

ANIMATION LECTURE AVEC LES ENFANTS ET JEUNES ENFANTS

Chez les enfants et jeunes enfants, la lecture représente un rituel structurant les différents étapes de la journée et participe à son éveil. Différentes études prouvent que la lecture dès le plus jeune âge, puis tout au long de l'enfance, active la zone cérébrale construisant du sens. Autre avantage, elle permet aux enfants d'entrer plus facilement dans les processus d'acquisition et de maîtrise du langage.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Découvrir le livre en tant qu'outil d'animation
- Savoir susciter l'envie et l'intérêt des enfants autour de la lecture
- Développer ses connaissances dans le domaine du livre, de la lecture et des partenariats possibles

PROGRAMME ET CONTENUS

- Connaissance du public et intérêts et apports de la lecture
- Mise en place d'un temps de lecture : Préparation et organisation de l'animation
- Le développement des capacités de lecture à voix haute
- La découverte de partenaires locaux à mobiliser (bibliothèque, médiathèque, associations...)

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Séances de formation sur site professionnel | <input type="checkbox"/> Séances de formation en salle |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossiers techniques remis aux stagiaires | <input type="checkbox"/> Études de cas concrets |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposés théoriques | <input checked="" type="checkbox"/> Rencontre avec professionnel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Jeux de rôles | <input checked="" type="checkbox"/> Paper-board |

SUIVI ET ÉVALUATION

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Questions orales ou écrites (QCM) | <input type="checkbox"/> Dossier à réaliser |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mises en situation | <input type="checkbox"/> Entretien avec jury professionnel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Fiches d'évaluation | <input type="checkbox"/> Outils à fabriquer |

MODALITÉS DIVERSES



8 heures
(1 journée)



400 euros



Formateur CSF
et professionnel
intervenant



Professionnels
de la petite
enfance



Aucun



Formation
sur site



A déterminer

CRÉATION DE SPECTACLES

Les spectacles en Accueil de Loisirs représentent un temps fort qui permet de mettre en valeur les capacités d'expression des enfants. Le processus de création d'un spectacle requiert une bonne connaissance de la méthodologie de projet et la maîtrise de nombreuses capacités en lien avec la création graphique et les différentes formes d'expression. La finalité de cette formation est d'être en capacité de proposer des temps forts de qualité que ce soit pour les enfants, les parents et les animateurs !

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Être capable de concevoir, d'organiser et de réaliser un spectacle
- Connaître et maîtriser des techniques d'animation et d'aménagement en lien avec la création de spectacles
- Être capable de valoriser les compétences de chaque enfant au sein d'un spectacle et de sa création
- Connaître et être capable d'imaginer des moyens et des méthodes favorisant l'expression d'enfants ou d'adolescents

PROGRAMME ET CONTENUS

- Ateliers d'expressions et arts scéniques
- Organisation et réalisation d'un spectacle : de l'idée à la mise en place concrète
- Création d'un projet d'animation spectacle dans lesquels les enfants sont partie prenante

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Séances de formation sur site professionnel | <input type="checkbox"/> Séances de formation en salle |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossiers techniques remis aux stagiaires | <input checked="" type="checkbox"/> Études de cas concrets |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposés théoriques | <input checked="" type="checkbox"/> Rencontre avec professionnel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Jeux de rôles | <input type="checkbox"/> Paper-board |

SUIVI ET ÉVALUATION

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Questions orales ou écrites (QCM) | <input type="checkbox"/> Dossier à réaliser |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mises en situation | <input type="checkbox"/> Entretien avec jury professionnel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Fiches d'évaluation | <input checked="" type="checkbox"/> Outils à fabriquer |

MODALITÉS DIVERSES



8 heures
(1 journée)



400 euros



Formateur CSF
et professionnel
intervenant



Animateurs
Directeurs
ALSH



Aucun



Formation
sur site



A déterminer

A close-up photograph of a hand holding a blue tray. The hand is positioned at the top right, with fingers gripping the edge of the tray. The tray is tilted, and a dark, rounded object is visible in the bottom left corner. The background is a soft, out-of-focus landscape with warm, golden light, suggesting a sunset or sunrise. The overall mood is calm and focused.

AMÉLIORER L'ACCUEIL DES PUBLICS SPÉCIFIQUES

L'ACCUEIL DU HANDICAP EN ACCUEIL DE LOISIRS

Les établissements ouverts au public comme les Accueils de Loisirs doivent être accessibles aux personnes handicapées. Se questionner sur la prise en compte du handicap est un enjeu essentiel pour garantir l'accessibilité à tous des équipements. A travers cette formation, nous réfléchirons à la façon d'améliorer les conditions d'accueil et travaillerons sur des pédagogies adaptées et innovantes.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Sensibiliser les équipes à la question du handicap
- Améliorer l'accueil des enfants et des parents en situation de handicap
- Adapter sa posture professionnelle et réinterroger le fonctionnement de son accueil
- Réfléchir collectivement à la mise en place de pédagogies adaptées et innovantes

PROGRAMME ET CONTENUS

- Apports théoriques et pratiques sur le handicap
- Réflexion collective sur le fonctionnement et le projet pédagogique de l'accueil pour n'exclure personne
- L'accueil et l'accompagnement d'une famille avec un enfant en situation de handicap
- Le développement de projets d'animation adaptés à tous et n'excluant personne

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Séances de formation sur site professionnel | <input type="checkbox"/> Séances de formation en salle |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossiers techniques remis aux stagiaires | <input checked="" type="checkbox"/> Études de cas concrets |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposés théoriques | <input checked="" type="checkbox"/> Rencontre avec professionnel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Jeux de rôles | <input type="checkbox"/> Paper-board |

SUIVI ET ÉVALUATION

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Questions orales ou écrites (QCM) | <input type="checkbox"/> Dossier à réaliser |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mises en situation | <input type="checkbox"/> Entretien avec jury professionnel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Fiches d'évaluation | <input checked="" type="checkbox"/> Outils à fabriquer |

MODALITÉS DIVERSES



16 heures
(2 journées)



800 euros



Formateur CSF
et professionnel
intervenant



Animateurs
Directeurs
ALSH



Aucun



Formation
sur site



A déterminer

LE PUBLIC 3-5 ANS

Se former à l'accueil des enfants de 3-5 ans est essentiel pour les animateurs et directeurs afin de développer toute l'attention nécessaire à cette tranche d'âge. A cet âge, les champs d'exploration s'élargissent, les capacités motrices et de communication progressent et ces éléments sont à prendre en compte dans les animations à proposer.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Sensibiliser les équipes au rythme et aux besoins spécifiques des enfants de 3 à 6 ans
- Améliorer la qualité d'accueil de la structure en prenant en compte les spécificités de cette tranche d'âge
- Être en mesure de proposer des projets d'animation adaptés à la tranche d'âge
- Améliorer l'accueil des familles et des enfants en bas âge au sein d'un ALSH

PROGRAMME ET CONTENUS

- Connaissances générales sur l'enfant de 3 à 6 ans
- Réflexion collective sur le rôle et la posture de l'animateur avec cette tranche d'âge
- Sécurité affective et autonomie
- Réflexion collective autour de projets d'animation adaptés
- L'aménagement de l'ALSH accueillant des 3-5 ans

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Séances de formation sur site professionnel | <input type="checkbox"/> Séances de formation en salle |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossiers techniques remis aux stagiaires | <input checked="" type="checkbox"/> Études de cas concrets |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposés théoriques | <input type="checkbox"/> Rencontre avec professionnel |
| <input type="checkbox"/> Jeux de rôles | <input checked="" type="checkbox"/> Paper-board |

SUIVI ET ÉVALUATION

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Questions orales ou écrites (QCM) | <input type="checkbox"/> Dossier à réaliser |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mises en situation | <input type="checkbox"/> Entretien avec jury professionnel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Fiches d'évaluation | <input type="checkbox"/> Outils à fabriquer |

MODALITÉS DIVERSES



12 heures
(1 journée et
1/2 journée)



600 euros



Formateur CSF



Animateurs
Directeurs
ALSH



Aucun



Formation
sur site



A déterminer

L'ANIMATION D'UNE PASSERELLE ENFANCE-JEUNESSE

Observé dans de nombreux accueils de loisirs, le passage de l'enfance à l'adolescence pose de nombreuses questions concernant la continuité de l'accompagnement des besoins de ces publics. L'objectif de cette formation est de mieux connaître les attentes et centres d'intérêts des pré adolescents, ceci afin de pouvoir proposer des formes d'accueil adaptées.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Appréhender les enjeux liés au passage entre l'enfance et l'adolescence
- Développer la connaissance des pratiques culturelles et centres d'intérêts de ces publics
- S'outiller avec des méthodes pédagogiques adaptés et des projets d'animation répondant aux attentes
- Réfléchir à la mise en œuvre d'une concertation locale pour la réalisation d'un lieu d'accueil

PROGRAMME ET CONTENUS

- De l'enfance à l'adolescence: partage d'expériences et réflexion collective autour des enjeux et besoins
- Diagnostic et étude de besoin sur un territoire, analyse pour proposition d'un fonctionnement cohérent avec les attentes
- Mobilisation des jeunes et des familles autour d'un projet
- Travail en concertation avec les partenaires
- Mise en place des projets spécifiques à cette tranche d'âge

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Séances de formation sur site professionnel | <input type="checkbox"/> Séances de formation en salle |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossiers techniques remis aux stagiaires | <input checked="" type="checkbox"/> Études de cas concrets |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposés théoriques | <input checked="" type="checkbox"/> Rencontre avec professionnel |
| <input type="checkbox"/> Jeux de rôles | <input checked="" type="checkbox"/> Paper-board |

SUIVI ET ÉVALUATION

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Questions orales ou écrites (QCM) | <input type="checkbox"/> Dossier à réaliser |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mises en situation | <input type="checkbox"/> Entretien avec jury professionnel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Fiches d'évaluation | <input type="checkbox"/> Outils à fabriquer |

MODALITÉS DIVERSES



16 heures
(2 journées)



800 euros



Formateur CSF
et professionnel
intervenant



Animateurs
Directeurs
ALSH



Aucun



Formation
sur site



A déterminer

A close-up photograph of a hand holding a blue paintbrush. The brush is positioned over a dark surface, likely a canvas, which has some faint, colorful paint splatters. The background is a soft, out-of-focus light blue and white, suggesting an outdoor or well-lit indoor setting. The overall mood is creative and focused.

ENRICHIR LE PROJET PÉDAGOGIQUE

LA COMMUNICATION BIENVEILLANTE EN ALSH

Les résultats de l'utilisation des outils et méthodes de la communication bienveillante prouvent qu'il est possible en adoptant de nouvelles postures professionnelles d'écoute et d'échange de faire baisser les tensions au sein de groupe d'enfants et dans les rapports animateurs-enfants. Cette formation vise à réfléchir aux limites des méthodes employées et à expérimenter de nouveaux outils.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Améliorer sa relation à l'enfant, notamment en situation de conflit
- Susciter le plaisir de coopérer avec les enfants
- Apprendre à remplacer la punition dans sa pratique éducative
- Découvrir comment accueillir les émotions de l'enfant
- Développer des outils d'animation à mettre en place avec les enfants

PROGRAMME ET CONTENUS

- Les principes de la communication bienveillante
- Études de cas et jeux de rôle autour de situations vécues par l'équipe d'animation en ALSH
- Les émotions de l'enfant: les découvrir, les accueillir
- Expérimentation en situation réelle et analyse
- Outils pour la pratique de la communication bienveillante en ALSH

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Séances de formation sur site professionnel | <input type="checkbox"/> Séances de formation en salle |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossiers techniques remis aux stagiaires | <input checked="" type="checkbox"/> Études de cas concrets |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposés théoriques | <input checked="" type="checkbox"/> Rencontre avec professionnel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Jeux de rôles | <input checked="" type="checkbox"/> Paper-board |

SUIVI ET ÉVALUATION

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Questions orales ou écrites (QCM) | <input type="checkbox"/> Dossier à réaliser |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mises en situation | <input type="checkbox"/> Entretien avec jury professionnel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Fiches d'évaluation | <input type="checkbox"/> Outils à fabriquer |

MODALITÉS DIVERSES



16 heures
(2 journées)



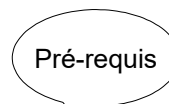
800 euros



Formateur CSF
et professionnel
intervenant



Animateurs
Directeurs
ALSH



Aucun



Formation
sur site



A déterminer

L'ORGANISATION D'UN SÉJOUR SOUS TENTE

« Les colos, c'est bon pour grandir ! », tel était le slogan il y a quelques années du ministère de la Jeunesse et des Sports pour favoriser le départ des enfants en séjour de vacances. En effet, participer à des séjours sous tente offre aux enfants de véritables intérêts : développement de l'autonomie, découvertes de nouvelles activités, ouvertures culturelles, expérience de vie collective. Cette formation permettra de développer ses compétences en matière d'organisation de séjour sous tente.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Approfondir la notion de projet d'animation en séjour de vacances, en comprendre les enjeux et le fonctionnement
- Être en mesure de construire un projet d'animation de séjour de vacances de qualité et savoir le mettre en œuvre
- Savoir susciter l'envie et l'intérêt des enfants et des familles autour du projet, y compris dans la vie quotidienne
- Développer ses connaissances en matière de réglementation

PROGRAMME ET CONTENUS

- Outils et techniques pour recenser l'environnement local d'un séjour au profit du projet d'animation et de l'organisation pratique
- Construction et animation d'un projet de séjour
- Apports théoriques, réglementaires et pratiques sur l'organisation d'un séjour de plein air
- Alimentation et organisation des repas

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Séances de formation sur site professionnel | <input type="checkbox"/> Séances de formation en salle |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossiers techniques remis aux stagiaires | <input checked="" type="checkbox"/> Études de cas concrets |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposés théoriques | <input checked="" type="checkbox"/> Rencontre avec professionnel |
| <input type="checkbox"/> Jeux de rôles | <input checked="" type="checkbox"/> Paper-board |

SUIVI ET ÉVALUATION

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Questions orales ou écrites (QCM) | <input type="checkbox"/> Dossier à réaliser |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mises en situation | <input type="checkbox"/> Entretien avec jury professionnel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Fiches d'évaluation | <input type="checkbox"/> Outils à fabriquer |

MODALITÉS DIVERSES



16 heures
(2 journées)



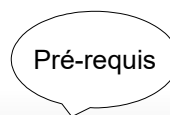
800 euros



Formateur CSF
et professionnel
intervenant



Animateurs
Directeurs
ALSH



Aucun



Formation
sur site



A déterminer

L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE EN ALSH

Les contraintes de structure compliquent souvent la tâche des équipes d'animation. Réfléchir à un aménagement cohérent de l'espace permet d'améliorer la qualité d'accueil des publics et les conditions de travail des animateurs. Cette formation permettra également de faire un rappel de la réglementation et des pratiques en matière de sécurité et d'hygiène.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Améliorer la qualité d'accueil de sa structure
- Sensibiliser les équipes d'animation à la sécurité affective et physique des enfants (besoins, développement de l'enfant et législation)
- Réfléchir collectivement à l'aménagement d'un ALSH en cohérence avec les contraintes de structure et les projets de l'équipe

PROGRAMME ET CONTENUS

- Apports théoriques sur les besoins et le développement de l'enfant
- Apports réglementaires et pratiques sur la sécurité et l'hygiène
- Développement de capacités d'analyse et de proposition face à des contraintes de locaux et de fonctionnement
- Création et animation d'un espace adapté à l'accueil des enfants
- L'aménagement et l'espace comme partie intégrante des projets d'animation

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Séances de formation sur site professionnel | <input type="checkbox"/> Séances de formation en salle |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossiers techniques remis aux stagiaires | <input checked="" type="checkbox"/> Études de cas concrets |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposés théoriques | <input checked="" type="checkbox"/> Rencontre avec professionnel |
| <input type="checkbox"/> Jeux de rôles | <input checked="" type="checkbox"/> Paper-board |

SUIVI ET ÉVALUATION

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Questions orales ou écrites (QCM) | <input type="checkbox"/> Dossier à réaliser |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mises en situation | <input type="checkbox"/> Entretien avec jury professionnel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Fiches d'évaluation | <input type="checkbox"/> Outils à fabriquer |

MODALITÉS DIVERSES



8 heures
(1 journée)



400 euros



Formateur CSF
et professionnel
intervenant



Animateurs
Directeurs
ALSH



Aucun



Formation
sur site



A déterminer

LES RYTHMES DE VIE EN ALSH

Cette formation vise à adapter sa pratique professionnelle aux rythmes de vie des enfants.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Améliorer la qualité d'accueil de sa structure et sensibiliser les équipes d'animation aux attentes des parents et aux besoins de l'enfant
- Développer et enrichir sa pratique pédagogique par la découverte, l'expérimentation et l'utilisation de méthodes coopératives
- Avoir un regard analytique sur sa structure et réfléchir à des organisations alternatives

PROGRAMME ET CONTENUS

MODULE 1 : L'accueil et le départ des enfants et des parents.

- Apports théoriques et pratiques sur les notions d'accueil et de séparation
- Études de cas et jeux de rôle autour de situations vécues
- Réflexion collective sur une organisation concrète valorisant les liens familles-ALSH et favorisant les temps séparation/retrouvailles

MODULE 2 : Le temps de midi et l'alimentation.

- Apports théoriques sur les besoins de l'enfant en terme d'alimentation et d'acquisition de l'autonomie par la vie quotidienne
- Réflexion collective pour une organisation pertinente des temps de repas dans le respect du rythme des enfants et des contraintes de structure

MODULE 3 : Les temps calmes et les temps de repos.

- Apports théoriques sur les besoins de repos chez l'enfant
- Études de cas et jeux de rôle autour des difficultés rencontrées
- Outils pour favoriser les temps de repos

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Séances de formation sur site professionnel | <input type="checkbox"/> Séances de formation en salle |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossiers techniques remis aux stagiaires | <input checked="" type="checkbox"/> Études de cas concrets |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposés théoriques | <input checked="" type="checkbox"/> Rencontre avec professionnel |
| <input type="checkbox"/> Jeux de rôles | <input checked="" type="checkbox"/> Paper-board |

SUIVI ET ÉVALUATION

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Questions orales ou écrites (QCM) | <input type="checkbox"/> Dossier à réaliser |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mises en situation | <input type="checkbox"/> Entretien avec jury professionnel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Fiches d'évaluation | <input type="checkbox"/> Outils à fabriquer |

MODALITÉS DIVERSES



24 heures
(3 journées)



1 200 euros



Formateur CSF
et professionnel
intervenant



Animateurs
Directeurs
ALSH



Aucun



Formation
sur site



A déterminer

A close-up photograph of a hand holding a blue paintbrush. The brush is positioned over a dark surface, likely a canvas, with some paint splatters visible. The background is a soft, out-of-focus landscape with warm tones. The text 'RENFORCER SON RÔLE DE DIRECTEUR' is overlaid in blue, bold, uppercase letters, with a thin blue horizontal line passing through the middle of the text.

RENFORCER SON RÔLE DE DIRECTEUR

LA CONSTRUCTION COLLECTIVE D'UN PROJET PÉDAGOGIQUE

Pour qu'il soit partagé au sein d'une équipe et ainsi faciliter sa mise en œuvre, un projet pédagogique se doit d'être construit collectivement. Cette formation s'adresse en priorité aux directeurs des accueils de loisirs pour les outiller dans leur pratique professionnelle.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Construire collectivement un projet pédagogique
- Approfondir sa vision du projet pédagogique et être conscient de ses enjeux
- Acquérir des outils et des méthodes innovantes pour impliquer une équipe dans la réflexion et la construction du projet pédagogique
- Être capable de le mettre en œuvre par un fonctionnement, une organisation et un projet d'animation
- Être capable de l'analyser et le faire évoluer tout au long

PROGRAMME ET CONTENUS

- Méthodologie de la construction en équipe du projet pédagogique : les outils, les étapes et les ressources
- Apports d'outils et de techniques d'animation de réunion pour la construction du projet pédagogique
- Réflexion collective sur l'architecture du projet pédagogique
- La mise en œuvre concrète et la communication autour du projet pédagogique
- L'analyse et l'évolution du projet dans le temps

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Séances de formation sur site professionnel | <input type="checkbox"/> Séances de formation en salle |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossiers techniques remis aux stagiaires | <input checked="" type="checkbox"/> Études de cas concrets |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposés théoriques | <input checked="" type="checkbox"/> Rencontre avec professionnel |
| <input type="checkbox"/> Jeux de rôles | <input checked="" type="checkbox"/> Paper-board |

SUIVI ET ÉVALUATION

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Questions orales ou écrites (QCM) | <input type="checkbox"/> Dossier à réaliser |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mises en situation | <input type="checkbox"/> Entretien avec jury professionnel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Fiches d'évaluation | <input checked="" type="checkbox"/> Outils à fabriquer |

MODALITÉS DIVERSES



8 heures
(1 journée)



400 euros



Formateur CSF
et professionnel
intervenant



Directeurs
ALSH



Aucun



Formation
sur site



A déterminer

LE DIRECTEUR ET L'ANIMATION D'ÉQUIPE

Animer une équipe demande un ensemble de compétences, de savoirs être et de savoirs faire. Le directeur se doit de les maîtriser pour garantir une dynamique de travail positive au sein de son équipe, préalable essentiel au bon fonctionnement d'une structure et à l'épanouissement de chacun. Cette formation abordera les techniques de réunions et différentes mises en situation de travail collectif.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- S'outiller pour impulser une dynamique de travail efficace au sein d'une équipe
- Être capable d'impliquer chaque animateur dans le projet de l'accueil
- Proposer des temps de travail ludiques et innovants aux équipes d'animateurs

PROGRAMME ET CONTENUS

- Apports théoriques sur la communication, les effets de groupe dans les rencontres de travail
- Apports d'outils et de techniques pour l'animation de temps de travail
- Repérage des freins et leviers au travail en équipe
- Études de cas et mises en situation pratique autour de situations vécues par les stagiaires au sein d'une équipe en ALSH
- Réflexion collective autour des outils pour assurer une cohésion d'équipe

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Séances de formation sur site professionnel | <input type="checkbox"/> Séances de formation en salle |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossiers techniques remis aux stagiaires | <input checked="" type="checkbox"/> Études de cas concrets |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposés théoriques | <input checked="" type="checkbox"/> Rencontre avec professionnel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Jeux de rôles | <input checked="" type="checkbox"/> Paper-board |

SUIVI ET ÉVALUATION

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Questions orales ou écrites (QCM) | <input type="checkbox"/> Dossier à réaliser |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mises en situation | <input type="checkbox"/> Entretien avec jury professionnel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Fiches d'évaluation | <input type="checkbox"/> Outils à fabriquer |

MODALITÉS DIVERSES



8 heures
(1 journée)



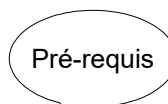
400 euros



Formateur CSF
et professionnel
intervenant



Directeurs
ALSH



Aucun



Formation
sur site



A déterminer

LA RÉGLEMENTATION EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

La réglementation en Accueil Collectif des Mineurs fait souvent l'objet de nombreuses craintes auprès des équipes d'animation. Cette formation a pour objectif de se retrouver parmi toutes les réglementations et surtout d'acquérir des réflexes de bons sens quand à l'organisation quotidienne de son travail.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- S'outiller pour être garant du cadre réglementaire de déroulement de l'Accueil Collectif de Mineurs
- Être une personne ressource pour l'organisateur et l'équipe d'animation en terme de réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs
- Savoir chercher des informations mettre à jour ses connaissances réglementaires

PROGRAMME ET CONTENUS

Apports réglementaires thématiques :

- Plein air et séjours
- Hygiène et restauration
- Encadrement et déplacement
- Activités physiques et sportives

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Séances de formation sur site professionnel | <input type="checkbox"/> Séances de formation en salle |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossiers techniques remis aux stagiaires | <input checked="" type="checkbox"/> Études de cas concrets |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposés théoriques | <input checked="" type="checkbox"/> Rencontre avec professionnel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Jeux de rôles | <input checked="" type="checkbox"/> Paper-board |

SUIVI ET ÉVALUATION

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Questions orales ou écrites (QCM) | <input type="checkbox"/> Dossier à réaliser |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mises en situation | <input type="checkbox"/> Entretien avec jury professionnel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Fiches d'évaluation | <input type="checkbox"/> Outils à fabriquer |

MODALITÉS DIVERSES



A déterminer



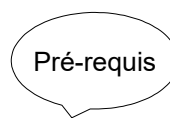
A déterminer



Formateur CSF
et professionnel
intervenant



Directeurs
ALSH



Aucun



Formation
sur site



A déterminer

BULLETIN D'INSCRIPTION

Les actions de formation proposées sont accessibles à tous les salariés d'associations, de collectivités et d'entreprises ainsi qu'aux dirigeants bénévoles dans la limite des places disponibles. Merci de retourner un bulletin d'inscription par stagiaire et par action de formation au plus tard 10 jours avant le début de la formation.

Bulletin à photocopier et à renvoyer par courrier ou mail à :
La CSF d'Ille et Vilaine
3, square Ludovic Trarieux 35200 RENNES
coordination@csf-ud35.org

Inscription possible directement par internet : www.csf-ud35.org / Rubrique « formation »

FORMATION

Intitulée :
Date :

EMPLOYEUR

Raison sociale :
Adresse :
Code postal : Ville :
E-mail : Téléphone :
Numéro ICOM (Uniformation - si connu) :

SALARIE(E)

Nom : Prénom :
Téléphone : E-mail :
Emploi occupé : Nature du contrat (CDI, CEE, CDD...) :
Date d'embauche : Date de fin de contrat (si CDD ou CEE) :

Les soussignés acceptent les conditions générales de vente de la CSF d'Ille et Vilaine.

A :

Le :

Signature
Employeur

Signature
Salarié

REGLEMENT INTERIEUR DES FORMATIONS

Ce présent règlement fait appel au discernement et au sens de la responsabilité de chaque acteur de la formation (formateur, stagiaire, personnel de service, intervenant...). Il se veut un outil au service de la sécurité de chacun. Il doit être utilisé comme un support à la discussion et un référentiel de conduite à tenir en cas de besoin.

ARTICLE 1 - Personnel assujetti

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires et formateurs. Chaque stagiaire est censé accepter les termes du présent contrat lorsqu'il suit une formation dispensée par La CSF d'Ille et Vilaine.

ARTICLE 2 - Conditions générales

Toute personne en stage doit respecter le présent règlement pour toutes les questions relatives à l'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, ainsi que les règles générales et permanentes relatives à la discipline.

ARTICLE 3 - Règles générales d'hygiène et de sécurité

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur sur les lieux de stage, ainsi qu'en matière d'hygiène. Toutefois, conformément à l'article R.6352-1 du Code du Travail, lorsque la formation se déroule

dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures d'hygiène et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement. Par ailleurs, les stagiaires envoyés en structure d'accueil dans le cadre d'une formation, sont tenus de se conformer aux mesures d'hygiène et de sécurité fixées par le règlement intérieur de la structure d'accueil.

En cas de sortie en dehors du lieu de formation, tout stagiaire doit émarger sur une feuille l'heure de sortie et l'heure de rentrée.

ARTICLE 4 - Maintien en bon état du matériel

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet : l'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite. Suivant la formation suivie, les stagiaires peuvent être tenus de consacrer le temps nécessaire à l'entretien ou au nettoyage du matériel.

ARTICLE 5 - Utilisation du matériel

Les outils ne doivent être utilisés qu'en présence d'un formateur et sous surveillance. Toute anomalie dans le fonctionnement du matériel et tout incident doit être immédiatement signalés au formateur qui a en charge la formation suivie.

ARTICLE 6 - Consigne d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de l'organisme de manière à être connus de tous les stagiaires.

Des démonstrations ou exercices sont prévus pour vérifier le fonctionnement du matériel de lutte contre l'incendie et les consignes de prévention d'évacuation.

Les stagiaires mettrons en place un outil permettant de connaître les présences dans l'internat ou dans les locaux lors de la construction du contrat de vie.

ARTICLE 7 - Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au responsable de l'organisme ou à son représentant. Conformément à l'article R 6342-3 du Code du Travail, l'accident survenu au stagiaire pendant qu'il se trouve dans l'organisme de formation, fait l'objet d'une déclaration par le responsable du centre de formation auprès de la caisse de sécurité sociale.

ARTICLE 8 - Boissons alcoolisées

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse sur le lieu de stage ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

ARTICLE 9 - Interdiction de fumer

En application du décret n° 92-478 du 29 mai 1992 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage

collectif, il est interdit de fumer dans les salles de cours.

ARTICLE 10 - Horaires - Absence et retards

Les horaires de stage sont fixés par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant et portés à la connaissance des stagiaires soit par voie d'affichage, soit à l'occasion de la remise aux stagiaires du programme de stage. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires de stage sous peine de l'application des dispositions suivantes :

- En cas d'absence ou de retard au stage, les stagiaires doivent avertir le formateur ou le secrétariat de l'organisme qui à en charge la formation et s'en justifier. Par ailleurs, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage, sauf circonstances exceptionnelles précisées par le responsable de l'organisme de formation de l'organisme ou son représentant.
- Lorsque les stagiaires sont des salariés en formation dans le cadre du plan de formation, l'organisme doit informer préalablement l'employeur de ces absences. Toute absence ou retard non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires.

Par ailleurs, les stagiaires sont tenus de remplir ou signer obligatoirement et régulièrement, au fur et à mesure du déroulement de l'action, l'attestation de présence, et en fin de stage le bilan de formation ainsi que l'attestation de suivi de stage.

ARTICLE 11 - Accès au lieu de stage

Sauf autorisation expresse du responsable de l'organisme de

formation ou de la structure d'accueil, les stagiaires ayant accès à l'organisme pour suivre leur stage ne peuvent :

- Y entrer ou y demeurer à d'autres fins;
- Y introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'organisme, ni de marchandises destinées à être vendues au personnel ou au stagiaires.

ARTICLE 12 - Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter à l'organisme en tenue adaptée et correcte et à avoir un comportement respectueux à l'égard de toute personne présente dans l'organisme de formation et du personnel de la structure d'accueil.

ARTICLE 13 - Information et affichage

La publicité commerciale, la propagande politique, syndicale ou religieuse sont interdites dans l'enceinte de l'organisme.

ARTICLE 14 - Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels des stagiaires

L'organisme décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans son enceinte (salle de formation, ateliers, locaux administratifs, parcs de stationnement, vestiaires, internat ...).

ARTICLE 15 – Sanction

Tout manquement du stagiaire à l'une

des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction. Constitue une sanction au sens de l'article R 6352-3 du Code du Travail toute mesure, autre que les observations verbales, prises par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant, à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par comme allant à l'encontre des règles collectives fixées dans le contrat de vie, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans le stage ou à mettre en cause la continuité de la formation qu'il reçoit.

Dans le cadre des formations BAFA, les sanctions seront envisagées collectivement lors de la construction du contrat de vie.

Selon la gravité du manquement constaté, la sanction pourra consister:

- Soit en un avertissement;
- Soit en un blâme ou un rappel à l'ordre;
- Soit en une mesure d'exclusion définitive (il est rappelé que dans la convention passée par l'organisme avec l'État ou la Région, des dispositions particulières sont définies en cas d'application des sanctions énoncées ci-dessus).

Le responsable de l'organisme de formation de l'organisme doit informer de la sanction prise :

- L'employeur, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre du plan de formation en entreprise;
- L'employeur et l'organisme paritaire qui a pris à sa charge les dépenses de la formation, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre d'un congé de formation ;
- Les représentants légaux de la

personne en cas de stagiaire mineur.

ARTICLE 16 : Procédure disciplinaire

Les dispositions qui suivent constituent la reprise des articles R 6352-4 à R 6352-8 du Code du Travail.

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Lorsque le responsable de l'organisme de formation ou son représentant envisagent de prendre une sanction qui a une incidence, immédiate ou non, sur la présence d'un stagiaire dans une formation, il est procédé ainsi qu'il suit :

- Le responsable de l'organisme de formation ou son représentant convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation.

- Celle-ci précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et est adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé contre décharge.

- Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme de formation.

- La convocation mentionnée à l'alinéa précédent fait état de cette faculté. Le responsable de l'organisme de formation ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire. Dans le cas où une exclusion définitive du stage est envisagée et où il existe un conseil de perfectionnement, celui-ci est constitué en commission de discipline, où siègent les représentants des stagiaires.

- Il est saisi par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant après l'entretien susvisé et formule un avis sur la mesure d'exclusion envisagée.

- Le stagiaire est avisé de cette saisine. Il est entendu sur sa demande par la commission de discipline. Il peut, dans ce cas, être assisté par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme. La commission de discipline transmet son avis au Directeur et Président de l'organisme dans le délai d'un jour franc après sa réunion.

- La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien ou, le cas échéant, après la transmission de l'avis de la commission de discipline. Elle fait l'objet d'une décision écrite et motivée, notifiée au stagiaire sous la forme d'une lettre qui lui est remise contre décharge ou d'une lettre recommandée.

Lorsque l'agissement a donné lieu à une sanction immédiate (exclusion, mise à pied), aucune sanction définitive, relative à cet agissement ne peut être prise sans que le stagiaire ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

ARTICLE 17 - Représentation des stagiaires

Dans les stages d'une durée supérieure à 200 heures, il est procédé simultanément à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au scrutin uninominal à deux tours, selon les modalités suivantes.

- Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles. Le scrutin a lieu, pendant les heures de la formation, au plus tôt vingt heures et au plus tard quarante heures après le début du stage.

- Le responsable de l'organisme de formation a à sa charge l'organisation du scrutin, dont il assure le bon déroulement. Il adresse un procès-verbal de carence, transmis au préfet

de région-territorialement compétent, lorsque la représentation des stagiaires ne peut être assurée.

· Les délégués sont élus pour la durée du stage. Leurs fonctions prennent fin lorsqu'ils cessent, pour quelque cause que ce soit, de participer au stage. Si le délégué titulaire et le délégué suppléant ont cessé leurs fonctions avant la fin du stage, il est procédé à une nouvelle élection.

ARTICLE 18 - Rôle des délégués des stagiaires

Les délégués font toute suggestion pour améliorer le déroulement des stages et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme de formation. Ils présentent toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières, aux conditions d'hygiène et de sécurité et à l'application du règlement intérieur. Ils ont qualité pour faire connaître au conseil de perfectionnement les observations des stagiaires sur les questions relevant de la compétence de ce conseil.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Actualisée le 14 avril 2021

OBJET

Toute inscription à une formation implique l'adhésion entière et sans réserve des signataires aux présentes conditions générales de vente.

INSCRIPTION

Les inscriptions se font via le retour du bulletin d'inscription ou directement par inscription en ligne sur notre site internet www.csf-ud35.org. Dans le cas d'une prise en charge financière nécessitant des documents spécifiques, il sera demandé de contacter notre secrétariat au 02 23 30 12 12.

CONVENTION

La CSF d'Ille et Vilaine transmet une offre de formation qui comprend la convention de formation, le programme détaillé de l'action de formation avec le coût pédagogique, les dates et le lieu de la formation ainsi que la liste des inscrits. La convention doit être retournée signée avant le début du stage.

CONVOCATION

Une convocation à la formation accompagnée des informations pratiques seront envoyés 5 jours avant le début de la session.

FEUILLES D'ÉMARGEMENT

Les stagiaires signeront les feuilles d'émargement conformément aux dispositions légales en vigueur.

ANNULATION

La CSF d'Ille et Vilaine se réserve le droits d'apporter des modifications de dates, lieux, horaires, les informations fournies au titre des modalités d'organisation ne constituant pas une clause contractuelle. Dans le cas d'une annulation de la session en raison d'un effectif de stagiaires insuffisant, les stagiaires en seront informés par téléphone au plus tard au cours de la semaine précédente et des solutions de remplacement seront envisagées.

Dans le cas où les nouvelles modalités ne conviennent pas aux stagiaires, leur dossier leur sera clôturé sans aucune retenue financière.

ABSENCE

En cas d'absence d'un ou de plusieurs stagiaires, la CSF d'Ille et Vilaine en avertira l'employeur.

ATTESTATION DE FORMATION

Une attestation de formation sera adressée à l'issue de la formation.

DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Toute formation commencée est intégralement due, sauf en cas de force majeure ou sur présentation d'un justificatif médical. Dans ces cas, un prorata du temps passé et des frais engagés seront appliqués. Le règlement se fera à la fin de chaque action de formation dès réception de la facture correspondante.

Les tarifs comprennent : les frais pédagogiques (encadrement, matériel et documentation), les frais de location, d'hébergement et/ou de restauration selon la formule du stage, les frais de gestion, les assurances et l'adhésion.

Pour toute annulation moins de 8 jours avant le début du stage, 50% du montant de la formation est dû en totalité à titre d'indemnité forfaitaire.

PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

En cas de non satisfaction par nos prestations, vous avez la possibilité de nous faire une demande de formulaire de réclamation que nous vous remettrons soit par mail soit par voie postale. Nous vous demanderons de nous la retourner sous un délais de une semaine pour que nous puissions ensuite traiter votre réclamation dans les meilleurs délais. L'objectif du traitement sera de trouver une solution en vous proposant une action correctives qui convienne à tous. Nous nous assurons ensuite d'un suivi sur les améliorations établi en cours.



© La CSF d'Ille et Vilaine
- Tous droits réservés -